L'ABEILLE DE LA N.ORLEANS

Bureaux 73 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLEANS
VENDREDI MATIN, 30 AVRIL.

FEUILLETON.

LES ASSASSINS DU LIBAN,

ROMAN HISTORIQUE,

Par HENRI AUGU.

PREMIÈRE PARTIE.

LES VOLEURS DE FEMMES.

IV.

LE COPHTE.

(Suite.)

A ces mots, le capitaine Omar retourna en toute hâte à son cheval, loua un mulet, excellent coureur, et partit la nuit même.

Il gagna Boulaq, qui est pour le Kaire, au nord, ce qu'est Fostat au sud. Fostat est le port sur le Nil supérieur qui, depuis les cataractes de Philae, traverse le Saïd ou la Haute-Egypte, l'Ouestanieh ou la Moyenne-Egypte, sur une étendue de 800 kilomètres.

A Boulaq, Omar trouva facilement un bateleur arabe qui, à la vue de l'or, consentit à descendre avec son djerme la branche du Nil qui conduit à Rosette, et s'embarqua immédiatement.

Le courant du fleuve rendit son voyage rapide.

De Rosette aux jardins fleuris, Omar prit à sa gauche, le chemin du village d'Edko.

A quelque distance de ce village, un nuage de poussière au loin lui annonça la marche d'une troupe. Etait-ce des Arabes ou des Mameluks?

Au détour d'un bouquet de palmiers, un qui vive! bien accentué accueillit l'ex-janissaire, et le fit arrêter court.

—Français, répondit Omar.

—A d'autres! répondit une voix qu'accompagnait le bruit sec et métallique d'un fusil manié par un bras exercé et certainement chevronné. Ce n'est pas à Jacquot Traillet, le Mâconnais, qu'on fera avaler celle-là....

—Soldat, ne tirez pas! réplique vivement Omar. Je suis capitaine français.

—Avec ce gros turban que je vois en l'air, à travers les arbres? Allons donc!

Heureusement pour l'ami de Kléber que les compagnons du Mâconnais intervinrent et firent entendre raison à ce dernier.

—Qu'il donne le mot alors!

—Triple buse que tu es, Jacquot! dit une autre voix du plus pur accent gascon. Hé, millediou! ne vois-tu pas qu'il parle presque aussi bien français que moi? N'est-ce pas, Jeannot?

—Il a raison, Cronstillac, répondit Jeannot nonchalamment.

—Tais ton bec, Monceau! tu n'as pas la parole, réplique le Mâconnais. Jai dis, moi, que c'est un Turc.

—Qu'y a-t-il donc? demanda une quatrième voix, rude et sèche.

—Arrivez, sergent Leblanc, sans vous commander......C'est un vrai Turc qui est là, sur la route, et le Gascon qui ne veut pas le croire... Mais, le diable me brûle, si je......Citoyen Guillaume, voyez plutôt vous même.

—Hé! le sergent dira comme moi, mordious! Fautenvoir ce que veut le quidam, avant de tirer. Il se dit capitaine français.

Omar vit, presque aussitôt, sortir du bois de palmiers, un beau sergent de carabiniers, à la joue balafrée, aux moustaches épaisses, à la peau tannée qui reluisait comme le bronze d'une pièce de canon, et que flanquaient deux de ses hommes, le fusil apprêté.

—Qui êtes vous, et d'où venez-vous? demanda le sergent d'un ton bref et sec.

—Je suis le capitaine Omar, des guides à cheval, aide de camp du général Kléber, envoyé en mission au Kaire par le général en chef.

—C'est différent pour lors, marmotta le sergent en faisant une lippe d'importance.

Il reprit à haute voix:

—Mais, qui le prouve? Pardon, excuse, citoyen capitaine, si je prends des précautions.... nonobstant.

Omar avait sur lui la lettre de Bonaparte au pacha d'Egypte. Il le tendit au sergent, qui, ayant reconnu le sceau du général en chef, fit aussitôt porter les armes à ses hommes, et rendit au capitaine les honneurs militaires.

V.

KLÉBER ET OMAR.

L'aide de camp Omar était tombé sur des éclaireurs de l'avant-garde même de la division Kléber.

Cette division se portait sur Rosette pour s'emparer de cette ville, y laisser garnison, et remonter ensuite la rive gauche du Nil jusqu'à Tamanhour, point indiqué pour sa réunion au gros de l'armée.

Elle était chargée en outre d'escorter une flottille considérable composée de chébecs, de deux demi galères prises à Malte, de bombardes et de chaloupes canonnières, sous les ordres du chef de division Perrée laquelle remontait également le Nil. Cette flottille était chargée de vivres, d'artillerie et de munitions.

L'armée principale, composée des divisions Desaix, Bon, Reynier et Menou, s'avançait par la voix la plus courte et la plus directe, mais aussi la plus difficile, c'est-à-dire par une partie du désert.

Le général en chef, Bonaparte, occupé à Alexandrie à organiser le gouvernement et l'administration de cette ville, devait rejoindre l'armée à Demanhour quelques jours plus tard.

—Et le général Kléber? demanda Omar au sergent qui lui donnait ces détails en le conduisant vers l'endroit du bois où le piquet d'éclaireurs, sous le commandement d'un jeune lieutenant, avait fait halte pour se reposer quelques minutes.

—Blessé, mon capitaine! mais les majors disent qu'il en guérira.... nonobstant. Est-ce qu'une balle sur une tête comme celle-là peut être autre chose qu'une prune sèche? C'est le général Dugua qui commande la division pour le citoyen Kléber, empêché.

L'ex-janissaire respira, comme si l'on venait de lui ôter un grand poids de la poitrine.

—Vous êtes certain qu'il en échappera, sergent? demanda-t-il encore.

—Le chirurgien Larrey l'a bien soigné, et le citoyen Desgenettes, le médecin en chef, a déclaré qu'il garantissait la guérison. D'ailleurs le général a juré, dit-on, qu'il ferait la sieste sous la grande pyramide, avec tout un tremblement de harem qu'il s'organiserait... nonobstant.

Omar ne put s'empêcher de sourire.

—C'est comme je vous le dis, capitaine. Voilà, d'ailleurs, là bas le lieutenant Martial, qui vous le dira comme moi.

—Le lieutenant Martial, de la 2e demi-brigade légère?

Le sergent se redressa en frisant sa moustache.

—A laquelle j'ai l'honneur d'appartenir comme sergent, dit-il.... Vous le connaissez sans être indiscret?

—Je l'ai vu plusieurs fois à Toulon, où il rendait visite au général Kléber.

—Ah! c'est aussi un Français du Rhin, celui-là, comme moi.... et non pas un Français d'Italie. Un gaillard et un brave, mon capitaine, que j'ai vu pas plus haut que ma guêtre. Il a commencé par être tambour de la bataillon des volontaires de l'Ain. Il a été à Spire, à Francfort...... à Francfort, mon capitaine, où j'ai dit son fait au citoyen Guillaume.

—Quoi! c'est vous qui avez fait cette réponse au roi de Prusse, sur le pont de Francfort?

—Mais oui, mon capitaine.

—Et le lieutenant Martial était avec vous! Mais il a tout au plus vingt ans....

—Je vous le répète, capitaine, sans vous offenser, il était tapin alors........mais quel tapin! Sur le pont de Francfort, pour sauver son commandant Louis et moi, il a battu la charge au nez de toute l'armée prussienne. Il fut à Mayence aussi, aux lignes de Wissembourg, à Landau, et plus tard à l'armée de Sambre-et-Meuse, avec Marceau et Hoche...... Deux braves, morts trop jeunes! On les a bien pleurés.

Sur ce, le vieux soldat de l'armée du Rhin se frotta les deux yeux, fouilla sous les longues basques de son habit à collet rouge, en tira une blague en vessie, dans laquelle il puisa convulsivement de son fourneau entre les mandibules une énorme pincée de tabac, qu'il se mit à mastiquer avec une sorte de frénésie.

Et, la bouche pleine, il grommela avec sa voix la plus grosse et la plus basse.

—Il n'y en a plus comme comme ceux-là!

—Et Bonaparte? fit observer le capitaine.

Le sergent de carabiniers ne répondit pas d'abord, puis il murmura:

—Nous verrons.... Moi, je suis de l'armée du Rhin; je ne dis que ça....

—Salut au lieutenant Martial! dit l'ex-janissaire au jeune officier, étendu sous le parasol d'un palmier.

—Hé! c'est le capitaine Omar! s'écria en se levant un charmant jeune homme à la taille élancée, à l'œil bleu, aux joues roses dont l'éclat ressortait sous une chevelure encore poudrée, mais qui bientôt, grâce au soleil d'Afrique, devait être abandonnée par nos soldats ressemblants de sueur.

On refond connaissance, on se conta rapidement les nouvelles.

Le capitaine Omar avait pris en vive affection le lieutenant Martial, pendant leur court séjour à Toulon. Entre de bonnes et généreuses natures, l'amitié naît et grandit vite.

—Et vous allez retrouver le général! demanda Martial.

—Oui, sans avoir pu accomplir ma mission auprès du pacha. Mais j'ai à entretenir Kléber d'une affaire intime que je viens de découvrir au Kaire.... d'une affaire de cœur.

—Le rendrez-vous heureux, cet excellent Kléber!

—Heureux, oui, mais malheureux en même temps.

—Tant pis. Une âme comme la sienne ne devrait ressentir que du bonheur.

—A propos de cela, lieutenant, vous aimez Kléber comme moi.... Vous êtes son ami....

—Son protégé; il m'a connu enfant.... c'est un bonheur pour moi.

—Puis-je, au besoin, compter sur vous pour ses intérêts?

—Jusqu'à la mort, capitaine.

—La guerre à des éventualités mortelles..... je puis être tué. Vous pouvez, en outre, parvenir au Kaire avant moi. J'ai une entière confiance en vous.

—De quoi s'agit-il?

—J'ai laissé au Kaire un officier d'ordonnance du général Kléber, nommé Rivolet.

—Que j'ai vu à Toulon. Avez-vous à me donner des ordres pour lui?

—Des ordres? non; une commission amicale seulement. Vous le trouverez chaque jour, à l'heure de la sieste, dans un café de la rue Kantar-el-Seban.... Vous vous souviendrez du nom de cette rue?

—Kantar-el-Seban!.... Bien. Je me rappellerai la reine de Saba de la Bible. Après?

—Ce café est le plus proche de la maison d'un officier de Mameloucks nommé Ali-Daab.

—Ali-Daab! Bon. Les noms sont un peu baroques, mais on s'y fait. On n'est pas Français pour rien. En Allemagne, nous en avions bien d'autres à avaler.

—Dans ce café, il y aura un Cophte qui s'appelle Farnoun.

—Farnoun! c'est encore de la Bible.

—Et dans la maison d'Ali-Daab est enfermée une jeune Servienne qui intéresse vivement le général Kléber.

—Salut! je comprends.

—Non, vous ne comprenez pas. Entre cette jeune fille et le général il ne peut jamais être question d'amour.

—Ni ce que, je ne comprends pas, en effet.

—Mais elle n'en est pas moins chère à son cœur. C'est tout ce que je puis vous dire.

—Cela suffit. Et il s'agit de la surveiller?

—De pénétrer dans le harem, si tel est l'avis de lieutenant Rivolet et du Cophte Farnoun, et de l'enlever....

—Pénétrer dans un harem!.... enlever? Mais c'est ma ruse... citoyen Omar! C'est ce que nous rêvons tous, depuis que nous avons débarqué en Egypte.

—De l'enlever, pour la mettre en sûreté et la garder soigneusement.

—Et elle est belle? est-elle belle pour tout cela!

—Lieutenant! si vous aimez Kléber, qu'elle soit sacrée pour vous!

—C'est différent..... Soit! je l'adorerai de loin.

En ce moment, les sentinelles du petit détachement donnèrent l'alerte.

C'était le gros de l'avant-garde, cavalerie et infanterie, qui arrivait par la route d'Edko, et dont le capitaine Omar avait vu la poussière au loin.

[illegible]

Les tirailleurs de la 2e demi-brigade légère rentraient en route, vers Rosette.

Quelques minutes après, [illegible] la même demi-brigade, avec un détachement de 15e dragons, à revers jaunes, dont les cavaliers casqués à grosses houppes sous leur casque à la crinière flottante, vinrent faire halte dans le même bois.

Omar, après s'être fait reconnaître, prit la direction d'Edko, où il trouva toute la division composée de la 2e demi-brigade légère, des 25e et 75e de bataille, des dragons sus-nommés et d'une compagnie d'artillerie avec leurs pièces, de mineurs et de sapeurs.

Dans le village, on avait déjà affiché, au nom de la République française, la première proclamation du général en chef Bonaparte, imprimée en langue arabe.

(A continuer.)

Le meilleur tonique ferrugineux.

ELIXIR FERRUGINEUX D'ÉCORCE DE CALISAYA, DE HEGEMAN.

C'est une liqueur agréable, faite de l'écorce de Calisya et de pyrophosphate de fer; elle a toutes les précieuses propriétés du fer, du phosphore et du Calisaya, et ne contient aucun ingrédient nuisible. Il n'y a rien de mieux pour préserver des fièvres en frisson, et les médecins les plus éminents la recommandent comme un excellent tonique pour les convalescents qui ont été atteints de fièvres et d'autres maladies. Les médecins qui le prescrivent et le public qui l'achète doivent spécifier celle de HEGEMAN, car il s'offre sur le marché un grand nombre d'articles de qualité inférieure qu'on prétend être la même composition. La véritable liqueur est préparée par HEGEMAN & Co, chimistes et droguistes de New York et se vend chez tous les pharmaciens respectables.

10 mars—3m

BULLETIN FINANCIER.

Jeudi soir, 29 avril 1869.

Il ne s'est opéré aucun changement important sur le marché monétaire proprement dit. Le taux de l'intérêt, dans les rues, est de 10 pour cent par an à 1 pour cent par mois les billets de premier ordre, et 1 à 1 1/2 pour cent par mois le papier de commerce No 1, sans garanties collatérales. Les billets hypothécaires sont cotés à 10 à 12 pour cent par an le Mol, et 12 à 15 le No 2.

L'or a ouvert à 134 3/8 à 134 1/2 contre 133 3/4 à New-York. La demande en a été faible pour les droits de douane et pour la spéculation. On a vendu $5000 à 134 3/8, $1200, $4000, $5000 et $10,000 à 134 1/2, $5000 et $5080 à 134 5/8 et $1300 à 134 3/4.—Dans le change sur France, 5000 piastres américaines à 2 pour cent de prime en or. Nous cotons les demi-piastres américaines à 128 1/2 à 129 1/2 et les piastres mexicaines à 137 à 137 1/4.

Le change étranger a été peu recherché, mais a haussé de 1/2 pour cent par suite de la hausse de l'or et des traites dans Wall Street. Les transactions de sterling embrassent 5,000 livres clear No 1 (de bonne heure) à 144 7/8, 1,000 livres à 145, 1,000 livres, ship's bill, à 145 1/4, 1,000 livres de premier ordre à 145 3/4 et 2,000 de banque à 146 1/4.—Aucune vente de change sur France n'a été annoncée. Le sterling peut être coté à 145 à 145 1/2 le connaissement No 1 et clear, et 146 à 146 1/4 le change de banque; le change sur France à 3 90 à — le premier et 3 87 1/2 à 3 86 1/4 le second.

Les offres de change américain ont été fort rares, mais la demande n'ayant été que modérée, les cours ont varié. Les banques ont tiré sur New York à 1/4 de prime. Les transactions sont: $6,000, $20,000, $30,000 et $40,000, en change de commerce, à vue, sur New York, au pair, et $100,000 de banque (une banque à une autre) à 1/8 de prime.

Une vente de 500 actions de la Compagnie du Canal de l'Ile aux Vaisseaux a eu lieu à $1.—Il ne s'est pas vendu de bonds. Il y a eu demande de bonds 6 pour cent de Levées et de bonds 5 pour cent des Water Works. Aucune opération n'est encore venue établir les prix des bonds 5 pour cent, mais il s'est fait des ventes à 56 à 58. On en parle favorablement à ces prix.

$6,000 de mandats et de coupons de l'Etat se sont vendues aux contribuables, à 88 1/2 à 89. On aurait pu avoir, à la clôture, des forts lots de mandats à 87.

Les mandats de la police métropolitaine ont été offerts à 77, mais nous n'avons aucune transaction importante à mentionner.

Les billets de la ville ont été négligés mais n'ont pas varié. Les courtiers ont acheté les petites sommes à 28 et vendu à 27 1/2 d'escompte.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE,
Jeudi, soir, 29 avril 1869.

COTON.—Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 2550 balles, prises à des prix irrégulières; mais généralement plus forts. Nous cotons actuellement l'ordinaire 21 1/4 à 25 1/4 c, good ordinary 26 à 26 1/4, low middling 26 1/4 à 27 1/4, middling 28 à 28 1/4 et strict middling à — à 25 1/4.

ETAT DU COTON.

Stock en mains au 1er sept 1868 balles	3044	
Reçu depuis notre dern. rapport	1458	
" précédemment	782554	
		783912
		786756
Expédié aujourd'hui	27	
" précédemment	699105	699132
Stock en mains		87624

Aujourd'hui, les exportations ont eu Philadelphie pour lieu de destination. Les recettes, proprement dites, depuis vendredi soir, se sont élevées à 6129 balles, contre 6914 dans la même période la semaine dernière.

FRET—Le marché continue à ne montrer que peu d'animation, et le nombre des navires sans engagements suffit et au delà aux besoins du moment. Les taux sont comme suit:

Coton sur vapeurs pour Liverpool à 7/16d la livre, do pour New York à — à — cent, pour Boston 5/8 cts la livre, pour Philadelphie 7/8 ct la livre, à farine pour les ports du Nord 65 à 70 c le baril; mais pour lesports du Nord 15 à 16 cents le boisseau, do pour Liverpool —d le boisseau.

Sur voiliers les taux demandés en ce moment sont comme suit: Coton pour Liverpool 1 farthing la liv, pour le Havre — cent, la livre, pour Brême à — cent la livre, mais pour Liverpool — à 8d le boisseau, tabac pour Liverpool 30 à — s, tabac pour Londres 35s le boucaut.

SUCRE ET MELASSE—Les recettes, ce matin, se sont bornées à 88 boucauts de sucre et 80 barils de mélasse. Le sucre continue à être inactif les ventes d'aujourd'hui n'ayant embrassé que 85 boucauts de l'article cotés à 7 c la livre, d'inférieur et 10¼ pour le fair. Dans la mélasse il ne se fait que quelques rares ventes en détail. Le stock total de sucre à vendre au débarcadère est porté à environ 800 boucauts dont une faible partie seulement est en premières mains.

ARRIVAGES DE L'OUEST—Les steamers R. E. Lee de Louisville est arrivé ici depuis notre revue de Samedi.

FARINE—La demande pour le commerce local est limitée et le marché est calme, le stock de l'article étant trop faible pour permettre de remplir les ordres pour l'étranger. Les principales ventes, aujourd'hui se sont bornées à 1518 bar., dont 50 de commune en fine à $4 25, 100 et 218 de superfine et 50 de double et de simple extra à des conditions privées, 150 de double extra à $5 85, 350 de à $5 87½, 400 do en lots à $5 90, 50 de triple extra à $7 et 150 d'extra de choix à $11 25 le baril.

MAIS—Bonne demande, mais les prix offerts sont en faveur des acheteurs. Il s'en est vendu aujourd'hui 5 500 sacs, dont 280 et 300 de jaune mélangé à 73 c, 100 de blanc mélangé à 75c, 400 de jaune, 400 et 800 de blanc à 76 c, 2500 de blanc à 76 c, 125 do à 77 c et 200 de jaune à 78 cts le boisseau.

AVOINE—La demande de l'article est bonne aux prix antérieurs. Environ 1500 sacs vendus comme suit: 250 et 900 à 70 c, 200 de choix à 71 c et 50 à 72 c. le boisseau.

SON—Rare et ferme, 50 sacs vendus à $1 50 les cent livres.

FOIN—L'aprovisionnement de foin est faible et les prix de l'article ont une tendance à la hausse et 100 balles de prime se sont vendues à $72 le tonneau.

PORC—Le marché est calme et les détenteurs ont été à même de vendre, mais en baissant leurs prix. Il s'est vendu hier et le jour avant 800 barils de mess à $31 75 à $31 87½ le baril. Aujourd'hui, 100 barils de mess se sont vendus à $32 et 30 de de mess léger à à $32 25 le baril. Détail à $32 25 à 32 50 le baril.

BACON—Calme et nous avons ouï parler de ventes, non rapportées, à 13 c la livre d'épaules 17 1/8 c pour les cotes, clear ribbed et 17¼ c les cotes désossés. Les détenteurs demandent et obtiennent dans le détail 13¼ c la livre d'épaules, 17¼ c pour les cotés clear ribbed et 17¾ c pour les cotés désossés.

BREAKFAST BACON—Celui du Nord et celui de l'Ouest commandent 20 c la livre.

VIANDE SALEE A SEC—Les épaules se vendent en détail 13 ¼ c la livre.

SAINDOUX—Le saindoux en tierçons est coté à 18½ à 19 c, en barillet 19¼ à 21 cts, selon la qualité.

WHISKY—100 barils de rectifié de l'Ouest vendus aujourd'hui à 95 c le gallon.

FROMAGE—L'article commence à arriver avec assez d'abondance et se vend 20 à 25 c la livre, selon la qualité pour celui du Nord et celui de l'Ouest.

BEURRE—Les recettes de beurre nouveau sont encore faibles et l'article est coté 50 c la livre de Goshen de choix et 40 à 45 c la livre de l'Ouest de choix.

SEL—Le sel de Liverpool éprouve encore une bonne demande pour la Rivière Rouge et pour l'intérieur. Les taux des commerçants sont $2 35 à $2 40 pour le fin, et 2 25 à $2 30 pour le gros; les forts lots en magasin paient 10 c le sac en moins. Le sel des Iles Turques est calme et est coté nominalement à 45 à 50 c le boisseau. Le sel de roche, de la Louisiane est offert en sacs à $20 à $22 le tonneau.

PEAUX—Le marché est calme et les renforts qui nous en arrivent sont faibles. Le mexican dry flint vaut 20 à 21 c, le country de 17 à 18 cts, peaux préparées au Texas 19 à 20 c, peaux salées à sec 16 à 17 c, humides des abattoirs de la ville 8 à 13 c la livre.

PROVISIONS NAVALES—La résine est calme et sans changement. Le No 2 est coté à $2 25 à 2 50 et le No 1 à $3 25 à $3 50 le bl. L'esprit de térébenthine se vend par placements 50 cts le gallon, le virgin dip $5.

RIZ—L'approvisionnement de riz de la Louisiane est faible, mais la demande ne se fait que lentement. Nous cotons en ce moment l'ordinaire 7 — à 7 1/8, le prime 8 — à 8¼ c, la qualité de choix 9 à 9½ c la livre.

MOUVEMENT DU PORT.

Bureau de l'Abeille,
Vendredi matin, 30 avril.

Hier, de même que les deux jours précédents, temps lourd et humide, avec une forte brise de l'Ouest pendant l'après-midi. Il a fait chaud, mais il n'a pas plu.

Nous avons remarqué moins de mouvement sur la Levée.

PARTIS—Le Thompson Dean, pour St-Louis; l'Alice Dean, pour Cincinnati; le New Era, pour la côte et la Bayou Lafourche; le Gleam, pour le Bayou Lafourche; le Rose Franklin, pour la même destination.

ARRIVÉS—Le New Era, le Mystic, la Rose Franklin, le Gleam, le Robert E. Lee, le Golden Era, le Bart Able, et le B. L. Hodge No 2.

DÉPARTS—Le Mystic part ce matin à 10 heures pour le Bayou de la Quarantaine, capitaine Plaquemine. Il est commandé par le capitaine Bennet et a pour pointeur [illegible].

Baghl. Avec de pareils officiers un bateau ne manque jamais de fret ni de passagers.

Le National quitte son mouillage aujourd'hui pour Bâton-Rouge. Tout le monde connait le capitaine E. Gross, et le premier commis, M. J. J. Kennedy. Les personnes qui ont eu la bonne fortune de voyager avec eux savent qu'il n'y a pas sur le Mississipi d'officiers plus courtois, plus affables et en même temps plus expérimentés. Le commis au fret est M. S. Hebo qui se recommande également aux voyageurs et au commerce.

A 5 heures, cette après-midi, le Bart Able se mettra en route pour Bâton-Rouge.

ANCIEN ET INFAILLIBLE.

PLUS DE TRENTE ANS DEVANT LE PUBLIC

LE CÉLÈBRE VERMIFUGE DU Dr C. McLANE.

Le plus efficace qu'il y ait au monde.

[illegible]

Ont-ils une langue sale et un goût désagréable?

DONNEZ-LEUR LE VERMIFUGE DE McLANE.

[illegible]

Sont-ils momentanément aveugles et sourds?

DONNEZ-LEUR LE VERMIFUGE DE McLANE.

Prenez-vous y à temps—les délais sont dangereux.

LE VERMIFUGE DE McLANE

N'est pas un remède dangereux.

LE VERMIFUGE DE McLANE

Peut être administré à l'enfant de l'âge le plus tendre donnez-le une grande certitude.

N'achetez que le CÉLÈBRE VERMIFUGE DU Dr McLANE.

Il n'est véritable qu'autant qu'il porte la signature de FLEMING BROS.

On le vend dans le monde entier.

Société de Prêts et de Garanties,

AU COIN DES RUES ST-CHARLES ET PERDIDO.

CAPITAL AUTORISE — $500,000.

CETTE institution a reçu, de l'Etat de la Louisiane, une charte de vingt-cinq ans. Ayant effectué une organisation permanente, elle est prête à faire des prêts à CINQ POUR CENT au plus, sur Diamants, Argenterie, Montres, Bijoux, Marchandises sèches, Dentelle, Linge de corps, Meubles, Meubles et immeubles de toute espèce; sur Billets n'ayant pas cours, sur Mandats de l'Etat, Mandats de la Police métropolitaine, Billets de ville, Bonds de Levées, ou toutes autres preuves de dette de l'Etat ou de la ville; sur payements à faire aux officiers des Etats-Unis. Mandats ou quartier-maître des Etats-Unis, sur le vieil Or et le vieil Argent.

ENTRÉE PRIVÉE: Les Dames trouveront, en descendant la rue Carondelet, une entrée privée qui les conduira au bureau de la rue Perdido.

JOS. H. WILSON, Président.
JOHN W. HILLMAN, Caissier. 21avril—3m

Avis aux Contribuables.

Le dernier mois pour le paiement des taxes d'Etat.

BILLETS et Mandats de l'Etat, de toutes les dénominations pour payer les Taxes d'Etat et la Taxe Spéciale d'un pour cent—à vendre par le soussigné qui se charge également de les payer sans la pénalité ou les frais extra.

JOHN DOLBONDE,
7 avril—1m No 16 de la rue Carondelet.

Hotel des Sources Bladon,

COMTÉ CHACTAW, (ALABAMA).

CE célèbre hôtel est ouvert et peut recevoir les pensionnaires. Le propriétaire ne négligera rien de ce qui est de nature à contenter ceux qui chercheront le plaisir et profiter aux malades.

Il y a, en outre du grand hôtel, plusieurs cottages pour familles et messieurs, et les arrangements pour les bains sulfureux sont au complet.

Un corps de musiciens a été engagé pour la saison et la salle de bal restera ouverte.

L'attention des malades est appelée sur les incomparables vertus de l'eau des Sources Bladon que la Faculté de la Louisiane et des états voisins ont recommandée. Elles sont d'une grande efficacité pour la dyspepsie, la maladie de foie, les maladies de femmes, les maladies d'enfants, les maux des reins, les rhumatismes et l'impureté du sang.

Pension, $15 par semaine; enfants au-dessous de 12 et domestiques de couleur moitié prix; domestiques blancs, $10.

Des bateaux partent de Mobile tous les mardis et mercredis après-midi pour les Sources.

N. B.—MM. Isaacson Seixas & Co, marchands de comestibles en gros, Nos 66 et 68 de la rue de la Commune, Nlle-Orléans, sont les seuls agents pour la vente de cette eau en baril et il leur en sera expédié de fraiche constamment. Ces messieurs donneront tous les renseignements nécessaires.

25avril—3m JAS CONNER & CO.

Vins--Liqueurs--Provisions--&c

VIEUX WHISKY BOURBON, DE J. A. MILLER, Paris, Comté Bourbon, Etat du Kentucky.

Provisions et Céréales.

Constamment en magasin un fort stock de Vieux Bourbon et Vieux Rye, purs, Whisky Rectifié, de tous les âges, prix et preuves de la meilleure qualité. Ordres pour Sucre, Mélasse, Café, Fournitures de Bâtiments, Coton, Corde et Toile d'emballage, Mais, Farine, etc.

Avances sur les consignations faites à MM. F. D. COBB & CO, à New York, COBB, DOLHONDE & CO, Au No 37 de la rue Natchez.

22 janv—au 31juil—Mar J D

G. W. DUNBAR & FILS,

13 et 14...RUE ST-LOUIS...13 et 14

NOUVELLE-ORLEANS

Importateurs et Marchands

de toute espèce de CORDIAUX et LIQUEURS FRANÇAIS, Anisette, Curaçao, Marasquin, CORDIAUX ASSORTIS, Absinthe et Kirsch,

—ET—

Fabricants de Syrops de Fruits, Médaillés.

23déc—1an

SUCRES RAFFINÉS—Sucre en pains, coupés; Sucre en morceaux et Sucre en poudre. A. THOMSON & CO, No 48 de la rue Tchoupitoulas.

SIROP—"Golden Syrup" de qualité supérieure, provenant de la Raffinerie Crescent City, marques Orleans, Louisiana et Chalmette. A. THOMSON & CO, No 48 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRES CLARIFIÉS—Blancs et jaunes, de différentes qualités. A. THOMSON & CO, No 48 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRES DE LA LOUISIANE—Différentes qualités de Sucres d'habitation. A. THOMSON & CO, No 48 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRES DE CUBA—En caisses et en boucauts. A. THOMSON & CO, No 48 de la rue Tchoupitoulas.

16fév—6m

E. DECHAMPS,

No. 20 de la rue St-Louis, Nlle-Orléans.

IMPORTATEUR direct d'eaux-de-vie et de vins français, de liqueurs, absinthe suisse, kirsch, fruits à l'eau-de-vie, fruits au jus, liqueurs du pays, etc. Seul importateur des vins de Fougé fils, de Bordeaux. 2 janv—1an

AGENCE GENERALE.

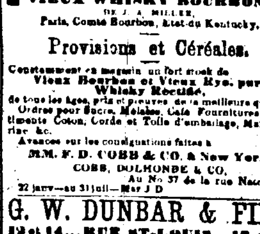

Eau-de-vie Saxerne de Forge & Fils. de Alphonse Cahuzac, Champagne Cte Heidsieck, Porto de E. Caxet,

Des ordres seront reçus pour l'importation directe.

AUG. COUTURIE & Cie.
3 fév—1 an 37 Vieille-Levée.

LA MARQUE DE

WHISKY DEXTER,

Connue sur le marché du Sud depuis 1826

Ayant été contrefaite, nous prenons ce moyen d'annoncer à nos amis et à nos clients qu'au lieu de peindre les têtes de nos barils comme par le passé, nous étamperons dessus, au feu, la gravure du bateau à vapeur et le nom de notre maison en plein.

Nous avons nommé MM. HOLT, MURRAY & TARLETON, No 64 North Commerce street, Mobile, nos agents et nous avons donné à M. JULES TARDOS l'autorisation d'agir en notre nom à la Nouvelle-Orléans.

EDMUND DEXTER & SONS,
Nos 51 et 49 Sycamore street, Cincinnati.

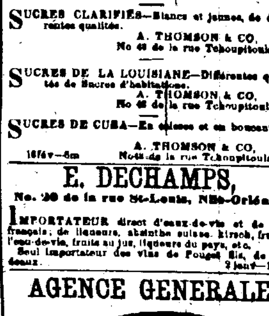

Whisky Dexter, Genièvre Rocky Mountain (Montagne Rocheuse), Cognac Jules Tardos, Whisky Bourbon Jules Tardos, Amer Newfoundland (Terreneuve).

Egalement:

Un grand assortiment des meilleures marques de Vieux Whisky Bourbon.

A vendre par JULES TARDOS, No 22 de la rue Bienville.

HABILLEMENTS D'ENFANTS ET ARTICLES DE TOILETTE POUR HOMMES.

S. T. WALSHE.

110 rue du Canal, NOUVELLE-ORLEANS.

Avis de société.

LES soussignés ont formé, aujourd'hui, une société sous la raison MESLIER & THAYER, pour les affaires d'encan et de commission, au No 186 de la rue GRAVIER.

EUGENE G. MESLIER, CLARENCE C. THAYER.
Nlle-Orléans, 1er avril 1869. 1avril—3m

MADAME WAELT,

FEMME-MEDECIN,

........rue Canal..........

GUERIT des maladies chroniques, telles que les Rhumatismes, la Névralgie, etc. [illegible]

Bon Marché!

McINTYRE & APPLEGATE,

Plombiers et marchands de Fourneaux de cuisine, et Bouilloires, Baignoires, Lavabos, Pompes, Pompes à feu, [illegible] No 148 rue Poydras, Nouvelle-Orléans. [illegible]

Tonnellerie qui a remporté le prix AUX MARCHANDS ET AUX PLANTEURS.

Le soussigné appelle l'attention des marchands de la ville et de la campagne sur son grand stock de barils et de boucauts à sucre. Il a constamment un grand stock de tonneaux, de barils et de boucauts à la campagne. [illegible]

E. J. SEEBERT.

Nos 58 et 60 de la rue Bonaventure, coin Constantinople, [illegible]

THEATRES, BALS, etc.

Théâtre de l'Opéra.

SAMEDI, 1er MAI 1869.

Dernière représentation de

LA JUIVE,

Grand opéra en 5 actes d'Halevy.

Les portes s'ouvriront à 6 1/2 heures et le spectacle commencera à 7 1/2 heures.

Le contrôle est ouvert tous les jours, de 9 h. A. M. à 4 h. P. M., et toute la journée les jours de représentation.

Dimanche, 2—BENEFICE DE M. GILBERT.

Les Amours du Diable,

30 avril Opéra en 4 actes de Grisar.

Réfugiés! Opéra Italien!

THEATRE DE L'OPERA.

M. D. DE VIVO a l'honneur d'annoncer aux citoyens et aux dilettanti de la Nlle-Orléans et des environs qu'il a conclu un arrangement avec M. E. Calabresi, directeur du Théâtre de l'Opéra, pour le début à la Nlle-Orléans du célèbre Signor P. BRIGNOLI,

L'incomparable artiste qui, depuis 1855, a été le premier ténor di Grazia du grand opéra italien des Académies de Musique de New York, Boston et Philadelphie et le favori partout où il s'est fait entendre.

Il sera donné TROIS REPRÉSENTATIONS, savoir:

Lundi soir, 3 mai.

Le charmant opéra de Donizetti,

DON PASQUALE,

Dans lequel figureront les grands artistes dont les noms suivent:

Mlle MARIE-LOUISE DURAND, du Théâtre Italien de New York (son début), dans son admirable rôle de Norina,

Sigr PETRILLI, dans le rôle du Dr Malatesta,

Sigr BARTI, dans le rôle de Don Pasquale,

Sigr LOCATELLI, dans le rôle du notaire,

Sigr BRIGNOLI, dans son célèbre rôle d'Ernesto.

Sigr Stefanone.....................chef d'orchestre.

Mercredi, 5 mai,

IL BARBIERE DI SEVIGLIA.

Vendredi, 7 mai—IL TROVATORE.

AVIS SPECIAL—La vente des places, pour les trois représentations seulement, commencera le jeudi, 29 avril, au contrôle. La vente des places pour l'une des trois représentations commencera samedi. Les prix sont comme d'habitude.

Messieurs les abonnés en général qui désireraient conserver leurs loges pour les trois représentations sont priés de le faire savoir au contrôle avant 10 heures du matin jeudi 29 courant.

ACADEMIE DE MUSIQUE.

Rue St Charles, près Commercial Place.

LES SŒURS WORRELL,

Représentation TOUS LES SOIRS, et le SAMEDI, à MIDI. 25avril—1m

MUSÉE,

162......ST CHARLES......162

LE soussigné arrivant de la Havane avec une belle collection de statues en cire de grandeur naturelle, doit ouvrir Samedi le 27 de mars, au musée au susdit endroit, lequel sera ouvert au public de 7 heures A. M. à 10 P. M.

MARIANO CAIFASSI.

Grand Bal Paré

DONNÉ PAR

La Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nlle-Orléans, à la salle de l'Opéra, le samedi 22 mai 1869, au bénéfice de cette institution.

COMITÉ D'ARRANGEMENTS:

MESSIEURS

Jh Girod	Jh Trosot	J J Bernadis
A Barbier	Jh Leblanc	Dr J Tosatto
Dr E Marinzer	Dr E Boujot	L Godchaux
P Chabert	Jh Schweitzer	L J Sévol
M Dauty	J Mollin	M Godchaux
E Masgrebe	L E Marchand	A Marmoret
P Casse	L D Lévy	J Bronac
L Meuler	P Casenz	H Mangelin
F Nargaud	J Houldobre	C Mangin
P Guiot	P Barthe	J Jacques
R Bardeau	J Bourbouz	L Marmand
H Meunreuil	L Philippe	R Roncelet
A Paris	A Wanitzer	H Minboz
P Andrieux	L G Chapotel	Michel Lion
E Byot	N Fidel	T Goltain
C Carite	P Crabites	B Lanabère
V Louis	R Dumestre	J Stroumu
D. [illegible]	A Doudounet	A Sicaud
A Alciator		

COMITÉ D'INVITATION.

MESSIEURS

F Oudinot	E Masson	F Leclerc
C Maudry	F Bardeau	G Cassabon
J Maumus	P Bouché	E Braquet
C Tronel	P Suberbielle	A Bary
H Hagué	J Bondalu	G Villeneuve
J Larrieu	F Brunet	F Bonnafe
M Burie	J Jauitrens	Gabriel Dulong
J Cazaux	E Ostiz	

Prix du Billet ....$3.

Les demandes d'invitation pour dames devront être adressées à la direction, en désignant les noms et résidences. On peut se procurer les cartes chez MM. Jh Schweitzer coin Royale et Orléans—Jh Leblanc, rue Vieille-Levée No 265—A Doudounet, rue St-Louis près Royale—L. Philippe, coin Poydras et Baronne—J J Bonnafe, rue Vieille-Levée No 47, ainsi que chez tous les membres de la direction du Bal.

A partir de ce jour, les réunions de la Direction auront lieu à l'Asile de la Société, rue Ste-Anne, tous les lundi's et vendredis à 7 heures du soir.

On recevra des propositions pour le restaurant, la barre et le vestiaire, jusqu'au vendredi 14 mai prochain, à 7 heures P. M. à l'Asile de la Société.

Par ordre du Président,

J. BONNAFFÉ, Secrétaire.

21 avril

Grand Bal de Mai,

Donné par la Société des Fils de la Louisiane

POUR LA CONSTRUCTION D'UNE TOMBE. A ODD FELLOWS' HALL,

Samedi soir, 15 Mai 1869.

Comité d'Arrangements:

N A Lhambles	M Weber	A Sambola
J Garcia	F J Lovis	J Lisle
Ch Everchade	A Mesnier	W T Dean
Dr F Alpsoute	H J Gildemeester	M P O'Neal
L J Courtin	E St Cyr	John Peasley
Wm Clark	J F Barthélemy	P Daubert
A Dumaine	P Schumacher	L Roger
A Delpouch	P Lambert	V Carrigal
Dr J J Castellanos	M Beckman	J Menpus
Geo Peasley	Jos Santini	E P Fuller
A C Salvant	J Vassor Sr	

Comité d'Invitation:

N A Lhambles	F J Lovis
Wm Clark	W T Dean
Jules Menpus	L J Courtin
P Lambert	A Sambola
J Ferat	Chs Everchade

Prix du Ticket $2 50

On peut obtenir des billets d'invitation pour dames en s'adressant à un des membres des comités et aux principaux magasins de musique.

On recevra des propositions pour la salle de rafraîchissements et le restaurant, au bureau du Président, L. A. Lhambles, No 113 de la rue Vieille-Levée.

Ecole de Vélocipèdes,

Au No 166 de la rue du Canal,

OUVERTURE

De 9 heures du matin à 10 heures du soir.

PRIX DU BILLET

25 cents dans la journée et 50 cents le soir.

L'entrée est gratuite pour les dames.

JOHNSTON & CO.
Directeurs.

Le Dr. LUKE

Traite toutes les maladies secrètes, la Syphilis sous toutes ses formes, fait disparaître les mauvais effets du mercure, guérit de la faiblesse et de l'abus des forces de la nature. Les maladies auxquelles les dames sont sujettes sont l'objet d'une attention spéciale. Les salons sont disposés de telle sorte que les malades ne se voient pas. Le cabinet du Docteur est au No 150 de la rue Bienville. 6 avril—1m

Pianos et Musique.

EXCELLENTE OCCASION.

A vendre, pour cause de départ, un PIANO PLEYEL, (Grand oblique).

S'adresser au No 265, rue Royale.
16avril—1m

A. ELIE,

Musique, Pianos et Instruments,

16..RUE ROYALE..16

Entre Canal et Douane.

PIANOS PLEYEL, nouveau système en fer, et autres pianos.

Instruments de musique de tout genre.

Cordes françaises et italiennes de choix.

Grand assortiment de musique.

Le tout aux prix les plus réduits. Expédition sur ordres.

Pianos, Musique ET Instruments de Musique.

CHARPAUX & LOUBERE,

46..............RUE ROYALE..............46.

IMPORTATEURS de Pianos des plus célèbres manufactures de France et des Etats-Unis, tels que FAIVRE, JELMINI, BORD, (avec leur système en fer, perfectionné et indispensable pour la bonne tenue de l'accord). PLEYEL, ERARD, HERZ, HAZELTON, GALENBERG et VAUPEL &c., &c.

Grand assortiment de partitions, d'airs d'opéras détachés, de musique pour piano, violon, flûte et autres instruments, de méthodes, &c., &c.

Le tout offert à des prix excessivement réduits.

CONSERVEZ VOS DENTS.

J. A. CASADAVANT,

CHIRURGIEN DENTISTE 200......RUE DU CANAL......200 entre Bourgogne et Remparts, où il continue à exécuter scientifiquement toutes les opérations dans l'art du dentiste. Il pose des dents artificielles sur plaque en or, en argent, ou du volcanite à des prix modérés.

Consultations en français, en espagnol et en anglais.

MANUFACTURE DU SUD.

JOHN NORWOOD,

Fabricant et Marchand de Bottes et de Souliers, No 180 de la rue du Canal, près Dryades, Nouvelle-Orléans.

Il prend, sans retard, les mesures des dames, des messieurs et des enfants. 11avril—1an

GLYNN & WINTZ,

9....................RUE DU CAMP....................9

Fabricants et marchands de chaussures pour hommes, dames et enfants. Chaussures fines et Chaussures sur commande. Les meilleurs ouvriers et d'excellents matériaux sont employés. Agents du Vernis-Bronzé de Cahill.

On a toujours en magasin le célèbre Cirage anglais de Day & Martin.

A la Selle Anglaise.

F. GIEFERS,

24.......RUE ST-CHARLES........24.

FABRICANT de Selles de Chasse, de Course, de Cavalerie et de Dames. Importateur d'articles de sellerie anglais et français, tous de qualité supérieure. Prix modérés.

Bœuf Mess.

POUR MOINS QUE MOITIÉ PRIX DU PORC, on peut avoir du bœuf mess de qualité supérieure, marque "Victoria" (Kingsbury & Best), sur lequel l'attention est appelée.

PERKINS, SWENSON & Co.,
25avril—1mo 48, rue Carondelet, coin Union.

PHOTOGRAPHIE ARTISTIQUE HENRY MANSELL,

75........RUE DU CAMP........75

PORTRAITS de toutes dimensions, sur papier, toile ivoire, porcelaine.

[illegible]

75........RUE DU CAMP........75

W. W. CARRE & Co,

350..........RUE DELORD..........350

MARCHANDS de bois de charpente, planches, bardeaux, [illegible] Bois pour charpente, [illegible]

Les ordres devront être laissés au Mechanics' and Traders' Exchange Association, Salle No 10.

Corde de Manille. Corde de Manille

D. [illegible] & Co, de New-York. [illegible]

SOLE AGENTS for the sale of KRUG & Co's CHAMPAIGN.

A. ROCHEREAU & CO.,

COMMISSION MERCHANTS,

Importers of Wines, Brandies, Sardines, &c., &c.,

30 fev—1 an 16 & 18.......ST-LOUIS STREET.......16 & 18

GUARDIAN MUTUAL LIFE INSURANCE Co., OF NEW YORK.

ORGANISEE EN 1859. AUCUNE POLICE NE PEUT ETRE FORFAITE

Prise de Moitié d'Emprunt. Aucun billet n'est exigé.

DERNIER DIVIDENDE AU COMPTANT. 50 POUR CENT.

Egal ou ceux à cent cinquante pour ceux de dividende réversible.

Etat des Affaires.

Polices en vigueur	[illegible]
Actif	[illegible]
Revenu annuel	[illegible]
Pertes payées	[illegible]

Officiers.

W. H. PECKHAM, Président.
H. V. GAHAGAN, Secrétaire.
L. McADAM, Actuaire.
G. A. FUDICKAR, Surintendant d'Agences.

DIRECTEURS.

Hon. John A. Dix, New-York,
Hon. John Harper, maison Harper & Bros, ex-maire de New-York,
John J. Crane, président Banque Republic,
William T. Hooker, Wall Street,
Wil'iam M. Vermilye, banquier, (Vermilye & Co,
Charles G. Rockwood, caissier, Newark Banking Co,
Hon. George Opdyke, ex-maire de New-York,
Minot C. Morgan, banquier,
Thomas Rigney, maison Thomas Rigney & Co,
Benjamin B. Sherman, trésorier New York Steam Sugar Refining Company,
Aaron Arnold, maison Arnold, Constable & Co,
Richard H. Bowne, Wetmore & Bowne, avocats,
E. V. Haughwout, maison E. V. Haughwout & Co,
William Wilkens, maison W. Wilkens & Co,
Julius H. Pratt, négociant,
William W. Wright, négociant,
Charles J. Starr, négociant,
William Allen, négociant,
George W. Cuyler, banquier, Palmyra, New-York,
George T. Hope, président Continental Fire Insurance Company,
John H. Sherwood, Park Place,
Walton H. Peckham, coin 5th Avenue et Twenty-third Street,
Edward H. Wright, Newark, New-Jersey,
George W. Fogies, avocat,
W. L. Cogswell, négociant.

JOSEPH MAGNER,

AGENT GENERAL POUR LA LOUISIANE, No 40 DE LA RUE DE L'UNION.

25 fév—1an

VENTES JUDICIAIRES,

E. F. MIOTON vs L. ALLISERT.

TROISIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 24,696—En vertu d'un writ de fieri facias adressé par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, à Geo W. Avery, ci-devant shérif, et par lui à moi transféré, je procéderai, le LUNDI, trente-et-un mai 1869, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un certain terrain situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Toulouse, Franklin et Tremé et la Promenade du Canal Carondelet, désigné par le numéro deux, et formant l'angle des rues Toulouse et Franklin, mesurant, en mesure française, quarante trois pieds de face à la rue Franklin sur cent pieds de profondeur et face à la rue Toulouse.

Ensemble, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de Joseph Isidore De Poully et Louis Dupuy, suivant acte au rapport de F. C. Cuvellier notaire public en cette ville, en date du 9 de février 1858.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

30 avril—mai 9 19 26 30

THOMAS ROBINSON vs HOLZ, BLOHM & CO. (JOSEPH HOLZ, JOHN C. BLOHM & SIMON BERNHEIMER.)

CINQUIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 231—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Cinquième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, trois mai 1869, à 4 1/2 heures P M, à mon entrepôt, No 74, rue Ste Anne, entre celles Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de—

Un lot de marchandises, de meubles de bureau et d'un coffre-fort, suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours, appartenant aux défendeurs Holz & Bernheimer, etc.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la paroisse d'Orléans.

30 avril—30 - 2 5 7 9 mai

Hyman & Pooley vs Jas. C. Flanagan.

CINQUIÈME COUR de District pour la Paroisse d'Orléans, No 18 121—En vertu d'un allas writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, trente et un mai 1869 à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un terrain situé dans le Quatrième District de cette ville, et désigné par le numéro Neuf de l'îlet No Deux cent quatre-vingt-cinq (nouveau numéro de la ville). Le dit lot est borné par les rues St Patrick, Tchoupitoulas et Quatrième. Le dit terrain ayant trente pieds de face à la rue Troisième sur cent vingt-cinq pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

30 avril—30 9 11 25 30 mai

THOMAS ROBINSON vs HOLZ, BLOHM & Co. JOSEPH HOLZ, JOHN C. BLOHM & SIMON BERNHEIMER.

CINQUIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 231—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI, quatre mai 1869, à 5 heures P M, sur les lieux, ci-après indiqués, à la vente publique et adjudication de—

Tout les droits, titres et effets qui se trouvent dans le magasin situé dans le Premier District de cette ville, [illegible]

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

30avril—30 4 7 9 et 12mai

THOMAS ROBINSON vs HOLZ BLOHM & CO. (JOSEPH HOLZ, JOHN C. BLOHM & SIMON BERNHEIMER.)

CINQUIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 231—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le lundi, trente un mai 1869, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

[illegible]

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la paroisse d'Orléans.

30 avril—30—9 16 23 30 mai

Jesse P. Forgey vs la Compagnie des Packet de la Nouvelle-Orléans, Ste-Marie et St-Martin.

SEPTIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 1,025—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Septième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, trente et un mai 1869, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de—

Le bateau à vapeur "J. D. HINDE," ensemble avec sa machine, ses meubles, tel qu'il se trouve aujourd'hui sur le fleuve Mississippi, rive gauche, à trois tiers au-dessous du Couvent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

30 avril—30, mai 9,16,26,30

LEOPOLD DE LACROIX et ANNA H. VREDENBURG, veuve de Wm F. VREDENBURG, vs FRANÇOIS VERLOIN DE GRUY.

CINQUIÈME COUR de District pour la paroisse d'Orléans—No 431—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le VENDREDI, sept de mai 1869, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Une certaine portion de terre située dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet numéro cent vingt-trois, borné par les rues Tchoupitoulas, Julia, Foucher et St-Joseph. La dite portion de terre mesure quatre vingt-huit pieds de face à la rue St-Joseph sur une profondeur et façade à la rue Foucher de cent dix-sept pieds un pouce.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de Jean Joseph Foucher, suivant acte au rapport d'Octave de Armas, notaire public en cette ville, en date du 31 mars 1858.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

THOS L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

8avril—6,14,23 30—7mai

J. Sharp McDonald vs J. Morgan Hull.

Septième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans.—No 899.

Le même vs le même.

CINQUIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 274—En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par les susdites Cours de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus je procéderai le VENDREDI sept mai 1869, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Deux terrains situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Calliope, Magnolia, Euphrosine et Clara, désignés par les numéros deux et six, d'après un plan dressé par Louis H. Pilié, ci-devant voyer, daté du 31 mars 1858 et déposé au bureau des aliénations.

Les dits terrains sont contigus et mesurent, ensemble, mesure américaine, vingt-huit pieds deux pouces de face à la rue Calliope sur une profondeur de cent dix pieds, entre lignes parallèles.

Ensemble avec tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Les dits terrains font partie d'un îlet de terre acquis par la ville de la Nouvelle-Orléans, de Benjamin Rodriguez, suivant acte au rapport de Paul E. Théard, ci-devant notaire public en cette ville, en date du 30 d'avril 1858 et sont actuellement la propriété du défendeur.

Saisis dans les affaires ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la paroisse d'Orléans.

6 avril—1 22 30 av 7m

L'ASSOCIATION CONSOLIDÉE DES CULTIVATEURS DE LA LOUISIANE vs. SHEPHERD BROWN et W. R. CRANE, Exr.

DEUXIÈME COUR de District pour la Paroisse d'Orléans, No 25,870—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, trois de mai 1869, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de—

Deux cent quarante (240) actions de cinq cents piastres ($500) chacune, du fonds capital de l'Association Consolidée des Cultivateurs de la Louisiane, inscrites sur les livres de la dite Association au nom du défendeur.

Saisies dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

AVIS JUDICIAIRES.

L'ETAT DE LA LOUISIANE—Quatrième Cour de District de la Paroisse d'Orléans—Je certifie que le [illegible] Avril 1869, jugement a été rendu dans cette Cour, dans la cause suivante, dans les termes et chiffres suivants: No [illegible]—Dame [illegible] Chandler contre son mari, [illegible] Chandler. Il est ordonné, adjugé et décrété qu'il y ait jugement en faveur de la demanderesse, Dame [illegible] Chandler, et contre le défendeur, J. Benjamin Chandler, dissolvant la communauté d'acquêts et de gains qui a existé jusqu'à ce jour et décrétant une séparation de biens entre eux.

Signé le 28 avril 1869.

PAUL E. THEARD, juge.

En foi de quoi j'ai apposé ma signature et le sceau de la dite Cour, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 29 avril de l'année de Notre Seigneur 1869.

A. J. WAGNER,
Député Greffier.

30avril—30 4 9 mai

J. A. SHELDON C. W. GOULD

SHELDON & GOULD,

PHOTOGRAPHES,

151..............RUE DU CANAL..............151

Au dessus du magasin de Léon & Pinard.

Notre travail n'a pas de supérieur au Sud. 28mars—1an

VENTES JUDICIAIRES

PETER KLEIN vs JEAN MONTANE.

QUATRIÈME COUR de District pour la paroisse d'Orléans—No 20 006—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le VENDREDI, sept mai 1869 à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

UN terrain situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet numéro deux cent trente-trois, borné par les rues Prieur, de l'Hôpital, du Quartier et Roman.

Le dit terrain mesure trente pieds de face à la rue Prieur, sur une profondeur de cent vingt huit pieds.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la paroisse d'Orléans.

6avril—6,14,23,30—7mai

La Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands, vs A. A. Peychaud.

Le même vs le même.

CINQUIÈME et Septième Cours de District pour la Paroisse d'Orléans—Nos 19 964 et 996—En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par les Honorables Cinquième et Septième Cours de District pour la Paroisse d'Orléans dans les affaires ci-dessus je procéderai le LUNDI, trois mai 1869 à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de—

Tous les droits, titres et intérêt du défendeur A. A. Peychaud, à un certain JUGEMENT rendu en sa faveur par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans le 13 de juin 1866 et celui de la Nouvelle-Orléans, [illegible] pour la somme de Quinze cents piastres ($1 500 00) avec intérêt légal à compter de la demande judiciaire et les frais d'instance. Intitulé A. A. Peychaud, vs Chs. De Blanc, Jr. No 21,444 des dossiers de la dite Cour.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la paroisse d'Orléans.

21 avril—21,24,27 30—mai 1

La Dame JOSEPHINE HALE, exécutrice, vs C. A. JONES.

SEPTIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 1 161—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Septième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI huit de mai 1869, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Le droit du défendeur à l'occupation de la maison et de ses dépendances, connues sous le nom de Hotel des Planteurs, situé à l'angle des rues Julia et des Magasins, dans le Premier District de cette ville. Le dit bail étant pour une année à compter du 15 d'octobre 1868 jusqu'au 15 d'octobre 1869 à raison de trois mille piastres par mois payables à la fin de chaque mois, suivant bail passé le 5 de novembre 1867, entre le défendeur comme bailleresse, et le défendeur, comme preneur.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la paroisse d'Orléans.

27 avril—27 16—mai 4 6 8

LA VILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS pris pour au lieu de FRANCIS TENANCIERS [illegible]

QUATRIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 17,775—En vertu de quatre writs de fieri facias [illegible]

[illegible]

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

16 avril—16 23 30—3 mai

La Banque de la Nouvelle-Orléans vs. I. Lalaurie et als. (Dlle. Laure Blanque et Jeanne Blanque épouse de Dehant de Lassus.)

SEPTIÈME COUR de District pour la Paroisse d'Orléans No 665—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Septième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le VENDREDI sept mai 1869, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un terrain situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Douane et Chatres [illegible]

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent [illegible]

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

9 av—6,14,22,30—mai7

ALFRED MARCHAND vs OTTO WALDKIRCH.

CINQUIÈME COUR de District pour la paroisse d'Orléans, No 390—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le VENDREDI, sept mai 1869, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

1o—La moitié indivise de deux terrains, situés dans le Premier District de cette ville, et désignés par les numéros un et deux, dans l'îlet borné par les rues Poydras, St Jean ou du Bassin, Lafayette et Pierre ou Franklin, suivant croquis annexé à un acte ci-après relaté au rapport de R. Brennan, ci-devant notaire public en cette ville. Le numéro un forme l'angle des rues St Jean ou du Bassin et Poydras et mesure vingt huit pieds six pouces et une demi-ligne de face à la rue Poydras, sur une profondeur et façade à la rue St Jean ou du Bassin, de cent quinze pieds deux pouces et vingt huit pieds cinq lignes derrière. Le lot numéro deux mesure vingt huit pieds six pouces cinq lignes et une demi-ligne sur la rue Poydras sur une profondeur de cent dix-huit pieds trois pouces et deux lignes et une demi-ligne sur la ligne limitrophe du numéro un, de cent vingt-et-un pieds quatre pouces six lignes sur la ligne limitrophe du numéro trois et vingt huit pieds cinq lignes derrière.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Et la moitié indivise de—

2o—Une portion de terre prise derrière le numéro trois du dit plan, et dans le même îlet. La dite portion mesure vingt-huit pieds six pouces cinq lignes et une demi ligne, environ sur une ligne parallèle de suite après la rue Lafayette, et environ vingt-neuf pieds quatre pouces six lignes, sur chacune des deux lignes parallèles, aux rues Franklin et du Bassin.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Les terrains désignés par les Nos un, deux et trois appartiennent au défendeur et à Jean Fasnacht, conjointement, au moyen de l'acquisition qu'ils en ont faite de Nathaniel W. Emerson, suivant acte au rapport du dit notaire Richard Brennan en date du 18 d'avril 1859, inscrit au Bureau des Aliénations, Livre 77, page 673.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions, comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

6 avril—6,14 22,30;7mai

M. DIETRICH, vs. L. BAYHI.

QUATRIÈME Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, No 22,001—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI vingt-quatre mai 1869, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un terrain situé au Nouveau Faubourg Marigny, dans le Troisième District de cette ville, désigné par le numéro Trois de l'îlet numéro [illegible], borné par les rues St-Bernard, Annette, Urquhart et Girod.

Le dit terrain mesure trente quatre pieds de face à la rue St-Bernard, quatre-vingt-onze pieds six lignes de profondeur sur la ligne limitrophe du numéro Deux, et quatre vingt-onze pieds de profondeur sur la ligne limitrophe du numéro quatre, et vingt-cinq pieds de largeur sur la ligne derrière.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de la dame Chas. A. Cushing, suivant acte au rapport de Joseph Cuvillier, notaire public en cette ville, en date du 2 de juin 1864.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

27 avril—22,30,8,15 et 24 mai

F. SEEGER vs NICHOLAS FINNEGAN.

CINQUIÈME COUR de District pour la Paroisse d'Orléans—No 137—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le VENDREDI sept de mai 1869, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un terrain situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, de l'Annonciation, Calliope et Poeyfarre, désigné par le numéro six, d'après un plan dressé par l'étude de Solon Magner, notaire public en cette ville sous le No 7.

Le dit terrain mesure quinze pieds six pouces de face à la rue Tchoupitoulas, quinze pieds trois pouces de largeur derrière, sur une profondeur de soixante-cinq pieds dix pouces, entre lignes parallèles, avec l'usage d'une allée ouvrant sur la rue Calliope.

Ensemble, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Cette propriété est inscrite au nom de la dame Ann Finnegan et est saisie, dans le présent procès, comme appartenant à la communauté acquise durant le mariage de la dite dame Ann Finnegan avec Nicholas Finnegan, le défendeur.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

8 avril—6 14 22 30—7 mai

MOULIN A RIZ SONIAT,

SITUÉ A LA PAROISSE ST-CHARLES, A un mille au-dessous de l'Eglise Rouge.

CE MOULIN a été construit par MM. Leeds & Co sous la surveillance de M. P. McKiney, l'inventeur des moulins perfectionnés et qui depuis trente mois a construit la plupart des moulins de même sorte dans la Caroline du Sud. Le nettoyage du riz se fait mécaniquement et sans aucun danger. La batisse est solide et bien aérée, et le grand magasin est à l'épreuve du feu. Un grand warehouse bâti sur l'Levée et dans lequel on peut emmagasiner le riz sans danger. En un mot, rien n'a été épargné par les manufacturiers et les propriétaires pour en faire un moulin de premier ordre.

Pour plus d'informations, s'adresser à EMILE DUPRÉ, Enc. Peters et Douane, ou aux MM. SONIAT FRERES, aux soins de J. LONG, Kenner P O.

A vendre—Un moulin à cannes complet, [illegible]

Entrepôt de Tapis et de Toile cirée.

ELKIN & CO,

168........CANAL........168

(Vis-à-vis Christ Church)

RECOIVENT des NATTES nouvelles de qualité supérieure.

BLANCHES, à CARREAUX rouges et à DESSINS NOUVEAUX.

TOILES CIRÉES pour parquets de 3 à 24 pieds de large. NATTES Murs et Coco. CORNICHES, RIDEAUX CRIN, CORDONS, GLANDS, &c.

RÉOUVERTURE,

Du Lake Park House et Restaurant de

N. MILLER,

au Lac, à l'extrémité du Nouveau Canal.

LA RÉOUVERTURE de cet établissement a eu lieu pour la saison d'été. Il est bien fourni de toutes les liqueurs [illegible]

N. MILLER,
Lake Park House.

CUVES

Toute espèce de Travaux de Charpente.

LE soussigné se charge de faire des cuves, d'exécuter tous les travaux de charpente [illegible] J. H. REGAN [illegible]

MALLES DE VOYAGE ET D'EMBALLAGE.

UN grand et bel assortiment de malles en cuir Baru [illegible]

F. BAUER, No 26 de la rue du Canal.

BOIS DE CONSTRUCTION

GEORGE MERZ,

MOULIN A RABOTER ET CHANTIER DE BOIS DE CONSTRUCTION.

Au coin des rues Toulouse et Robertson, Vieux Bassin.

DU Bois préparé et brut, des Chassis, des Jalousies, des Portes et toute espèce de Matériaux de construction, [illegible]

PHOTOGRAPHIE.

S. ANDERSON a transporté ses ateliers du No 81 rue du Camp au No 143 DE LA RUE DU CANAL, où il exécute les plus belles photographies de la ville à raison de $3 et la douzaine.

Venez les voir.

AVIS.

LE soussigné a commencé, aujourd'hui, les affaires de commission et commerce de produits de l'Ouest au No 45 de la rue des Magasins entre [illegible]

F. W. ELLIOTT.

De l'ancienne maison Peterson, Hill & Elliott.

WASHINGTON EXCHANGE,

RUE ST-CHARLES, NO 19, Nouvelle-Orléans,

Entre les rues Commune et Canal.

D. M. STELLA,
Propriétaire.

M. ULRICH,

FABRICANT DE MALLES

Nos 23 & 25, rue Conti,

Entre les rues Chartres et Vieille-Levée.

Il vend les Malles et les Valises aux prix de fabrique et fait les Malles sur commande.

Il répare les Malles. 26 mars—3m

Julius Loeffler,

(successeur de CHAS LOEFFLER,)

POSEUR DE TUYAUX DE GAZ, et fabricant

D Installations de Gaz, Tuyaux, Dispositions, etc.

No. 126, rue de Chartres, entre St-Louis et Toulouse, Nouvelle-Orléans

BEN. BOISSON

181........Rue de la Commune........181

FACTEUR DE COTON

—ET—

Négociant Commissionnaire, GALLIER COURT,

6......................Chambre......................6

CHANGEMENT DE LOCAL.

Daniel et James D. EDWARDS

ONT transféré leur magasin, momentanément, des Nos 22, 30 et 32 de la rue de la Nouvelle-Levée, au coin des rues Douane, Clinton et Peters, en face de la Douane des Etats-Unis, en attendant qu'ils aillent occuper leur nouvel établissement qui est en voie de construction, et fait face aux rues Front et Delta, entre les rues Gravier et Poydras. 21jan—3m

B. O. MESRITZ,

Manufacture d'Habillements DU SUD.

No 61 de la rue de Chartres, Nlle-Orléans.

VENTE AU PRIX COUTANT.

Qualité et prix au-dessous de la concurrence.

14 mars—1m

MAISON FONDÉE EN 1848.

CHOCOLAT! CHOCOLAT!

P. GISCLON,

119..........rue Royale..........119

Cafés torréfiés et moulus, de toutes qualités, Chicorée de toutes espèces, Cannelle de toutes façons.

NUL ne peut aujourd'hui contester la supériorité des produits de la maison P. GISCLON, 119, rue Royale. Vingt années d'un travail probe et honnête ont amené un succès qui le recommande sérieusement à la communauté et lui permet de livrer au commerce des produits d'une pureté irréprochable et d'une modicité de prix sans égale.

Venez! et comparez!

P. GISCLON,
119, rue Royale

JOSEPH LALLANDE, Exécuteur Testamentaire, la SOCIÉTÉ CATHOLIQUE D'EDUCATION RELIGIEUSE et LITTÉRAIRE, Subrogée, vs J. M. ANQUERA.

DEUXIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 21,175—En vertu d'un alias writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, huit mai 1869, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Deux terrains situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Poydras, Baronne, Calliope et Ohio, désignés par les numéros Deux et Trois, d'après un plan dressé par W. T. Thompson, arpenteur, le 4 de mars 1843 et déposé en l'étude de Lucien Hermann, ci-devant notaire public en cette ville.

Les dits terrains sont contigus et mesurent, chacun, vingt-cinq pieds cinq pouces de face à la rue Poydras, sur cent vingt pieds de profondeur jusqu'à une allée de quinze pieds de largeur, commune aux dits terrains et aux avoisinants.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en une maison de résidence en briques à deux étages, avec attique, couverte en ardoises, avec balcon au premier, sur la façade, avec vestibule en chambres et sous-sol, deux chambres et vestibule au deuxième, cinq chambres avec foyers au premier. Une cuisine en briques à deux étages, couverte en ardoises, attenant à la maison et ayant deux chambres au deuxième et deux au premier, les cours, jardin, cuve, installation pour l'eau, etc, suivant plan exposé à la Bourse.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de l'Asile des Orphelins, par acte au rapport d'Octave de Armas, notaire public en cette ville, en date du 20 juillet 1866.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

27 avril—7—mai 5, 15, 25, 29

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOFFMAN MARKS & CO

GRANDE VENTE, SANS RESERVE,

—DE—

350 lots Habillements fins de saison,
350 lots Lingerie de messieurs,

—ET—

450 caisses Chapeaux assortis.

PAR HOFFMAN, MARKS & CO—Alex. Levy, encanteur.—

Il sera vendu, VENDREDI, 30 du courant, à 10 heures du matin, dans notre salle d'encan, au No 34 de la rue de Chartres—

350 lots Habillements fins—bel assortiment d'articles de saison.

—ET—

350 lots Lingerie de messieurs.

—Egalement—

450 lots Chapeaux assortis.

Conditions à la vente. 30avril

PAR EUGENE TOURNE.

Successeur de BERNARD TURPIN.

Porto. Porto.

PAR EUGENE TOURNE, encanteur. — SAMEDI, 1er mai 1869, à 10 1/2 heures A. M., il sera vendu, au No 95 rue Vieille-Levée—

40 barils Porto, qualité supérieure.

Conditions—Comptant; en billets du Trésor des Etats-Unis. 30 avril

PAR E. F. MEUNIER,

Vente de Meubles à l'encan.

PAR E. F. MEUNIER, encanteur — Bureau No 82, rue de la Douane, entre Passage de la Bourse et Chartres—Il sera vendu, LUNDI, 3 mai, à 11 heures du matin, rue Prieur, entre Douane et Canal, un assortiment général de meubles.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 30avril

Maison basse en briques dans la rue des Ursulines, entre Dauphine et Bourgogne.

Succession de Jean Ricaute.

Deuxième Cour de District de la Paroisse d'Orléans, No 32,815.

PAR E. F. MEUNIER, encanteur. Bureau No 82 rue de la Douane, entre Passage de la Bourse et Chartres MARDI 1er juin 1869 à midi à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St Charles, rue St Charles, entre Commune et Gravier, dans la ville de la Nouvelle-Orléans. En vertu d'un ordre de l'Honorable L. Duvigneaud, juge de la Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 27 avril 1869 et lancé dans la susdite succession, il sera vendu à l'enchère publique pour le compte de la susdite succession, la propriété suivante—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues des Ursulines, Bourgogne et Dauphine, mesurant, mesure française, trente pieds de face à la rue des Ursulines, sur une profondeur de cinquante pieds entre lignes parallèles d'après un plan dressé par A. Castaing, architecte, en date du 20 juin 1854, déposé en l'étude de Théodore Guyol, notaire public le no 367. Les améliorations consistent en une belle maison basse et cuisine en briques.

Conditions—La moitié comptant, en billets du Trésor des Etats Unis, le reste à un et deux ans de crédit en billets portant 8 pour cent d'intérêt et garantis par hypothèque sur la propriété vendue jusqu'à parfait payement. L'acte devra contenir la clause de cinq pour cent, comme honoraires d'avocat que l'acquéreur s'engage à payer en cas de procès pour le recouvrement du paiement des dits billets ou de l'un d'eux. L'acquéreur s'obligera à faire assurer la dite propriété pour la valeur des billets et à police transférée. Aussi payer les taxes de l'année 1869.

Acte de vente pardevant E. Bouny, notaire public, aux frais de l'acquéreur, y compris les timbres des Etats-Unis. 30avril—my1 5 22 15, 25 et juin 1

VENTES A L'ENCAN

PAR E. ROGERS & CO.

Bottes, Souliers, Chapeaux et Sacs de voyage.

PAR E. ROGERS & CO—H. Sanchez, encanteur.—SAMEDI, le 1er mai, il sera vendu, à 10 heures à notre salle d'encan, No 45 et 47, rue de la Vieille-Levée—

150 caisses bottes, souliers et brodequins, comprenant un assortiment général pour hommes, femmes et enfants.

AUSSI:

150 douzaines chapeaux.

—ET—

Une facture sacs de voyage.

Conditions à la vente. 30avril

PAR G. DE FERIET.

Maison agréable dans la rue Musique, entre les rues Morales et Urquhart.

PAR G. DE FERIET, encanteur, Bureau No 50 de la rue Royale—SAMEDI, le 1er mai 1869, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, dans la Rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, il sera vendu à l'enchère publique.

Un terrain situé dans l'îlet compris entre les rues Musique, Morales, l'Avenue Washington et Urquhart, ledit terrain a 32 pieds de face à la rue Musique, sur 120 pieds de profondeur.

Ensemble, toutes les bâtisses et améliorations qui se trouvent dessus et comprenant:

1o—Une jolie maison basse ayant 2 chambres, cuisine et cour.

2o—Une autre maison ayant 2 chambres et cabinets, galerie devant et galerie derrière, lieux d'aisance, bassin, etc.

Conditions — Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

L'acte de vente, y compris les timbres du Revenu Intérieur des Etats Unis, pardevant W. J. Castell, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 28 avril

Vente péremptoire

—DE—

Cinq Maisons "cottage" neuves, prêtes à être occupées—l'encoignure est un bon emplacement de commerce.

PAR G. DE FERIET, encanteur, Bureau No 50 rue Royale—SAMEDI, le 1er mai 1869, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, dans la Rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, il sera vendu, à l'enchère publique—

Cinq maisons "cottage" neuves, situées sur la Promenade Carondelet, entre les rues Broad et White. Chaque terrain a 30 pieds de face [illegible]

[illegible]

CONDITIONS—[illegible]

Les actes de vente, y compris les timbres du Revenu Intérieur des Etats-Unis, pardevant [illegible] notaires publics, aux frais des acquéreurs.

JOLI COTTAGE ET DEPENDANCES, dans la rue Bolivar, entre les rues Gravier et Commune, à proximité des chemins de fer de la ville

PAR G. DE FERIET, Encanteur—[illegible]

[illegible]

Agréable maison dans la rue Morales, entre les rues Français et Champs-Elysées

PAR G. DE FERIET [illegible]

[illegible]

Terrains améliorés et lots, dans la rue Melpomène, entre les rues Remparts et White

PAR G. DE FERIET [illegible]

[illegible]

PAR JOSEPH HOLZ.

"HABITATION FAIRVIEW."

La moitié indivise de la totalité de l'HABITATION FAIRVIEW, située sur la rive gauche [illegible] du fleuve Mississippi, à environ six huit milles au-dessus de la ville de la Nouvelle-Orléans.

PAR JOSEPH HOLZ, encanteur—[illegible]

La moitié indivise de la totalité de l'habitation nommée FAIRVIEW [illegible]

[illegible]

TERMES ET CONDITIONS.

[illegible]

PAR J. DEJAN JR.

Meubles, Pianos et Meubles de bureaux, à l'encan.

PAR J. DÉJAN, Jr. encanteur — Bureau, No 183 de la rue Gravier. Il sera vendu, les LUNDIS, MERCREDIS et VENDREDIS à 11 heures du matin, dans sa nouvelle salle d'encan, No 183 de la rue Gravier, coin Carondelet—

Bois de lit en acajou et en noyer, armoires, bureaux à dessus en marbre, lavabos, sofas, chaises à ressorts, tables de milieu à dessus en marbre, étagères à dessus en marbre, buffets, tables à allonges, lits de fer, matelas en crin, porte-chapeaux, coffres-forts doubles et simples, tapis, tableaux, etc.

Pianos droits et carrés meubles de bureaux.

Egalement: Une grande facture de lits cottage en noyer et en peuplier extra, pour demoiselles, meubles de chambre à coucher, en noyer et peuplier.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 31 déc—1 lgu

GRANDE VENTE

De Chevaux, Mulets, Buggies et Harnais à l'encan.

PAR J. DÉJAN, Jr. encanteur—Bureau et entrepôt No 183 de la rue Gravier.

Il sera vendu, les JEUDIS et les SAMEDIS, à 11 heures précises, aux écuries de [illegible] au coin des rues Gravier et [illegible]

Chevaux, [illegible], chevaux de trait et chevaux de selle,

Meubles d'habitations et de ville,

Buggies, wagons et harnais.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

N. B.—Entrée gratis. 31 déc—

FONDERIE DE LEEDS

(ETABLIE EN 1825.)

Au coin des rues Delord et Foucher.

NOUS annonçons à nos amis et au public que nous sommes prêts, comme par le passé, à faire des MACHINES A VAPEUR, des Bouilloires, des Moulins à sucre, des Laminoirs à cannes, des Machines à déssécher, des Moulins à scie, des Presses à coton, des Vis de Newell, des Bouilloires à fourneaux, des Grils, et à exécuter toutes sortes de travaux d'habitations, de bateaux à vapeur et toute espèce de Machines pour le Sud.

14 sept—1an LEEDS & CO.

Café des Pyrénées,

TENU PAR D. ROUSSE,

49..................Rue St-Louis..................49

Encoignure Passage de la Bourse.

Bon café et liqueurs de premier choix, chambres confortables recommandées aux voyageurs. Prix réduits.

VENTES A L'ENCAN.

PAR O VALETON.

39 caisses Vin rouge St Emilion.

Pour clore une consignation.

PAR O VALETON, Encanteur.—VENDREDI, 30 avril, à 11 heures du matin, il sera vendu, au magasin No 43 rue Tchoupitoulas—

39 caisses Vin rouge St Emilion.

Conditions—Comptant. 30 avril

Faience, Porcelaine, Verreries.

PAR O VALETON, Encanteur, VENDREDI 30 avril, à 11 heures du matin, il sera vendu, au No 43, rue Tchoupitoulas—

112 caisses Verreries assorties,
72 barils do do
36 paniers Faience et Porcelaine assorties,
3 boucauts do do

Le catalogue seront prêts mercredi.

Conditions—Comptant. 27avril

Mulets! Mulets! Mulets!

77 mulets du Texas de la race du Missouri.

PAR O. VALETON, encanteur—VENDREDI, 30 avril, il sera vendu, aux écuries de Loeb, à 1 heure, rue du Canal—

77 beaux mulets du Texas de la race du Missouri, domptés et bien assortis, plusieurs paires de mulets de charrette. Ils seront vendus sans réserve.

Conditions comptant 28avril

Vente à l'encan, tous les samedis, de Chevaux, Mulets, Charrettes, Drays, &c.

PAR O VALETON, Encanteur, Bureau, No 41 rue Tchoupitoulas—Il sera vendu, tous les SAMEDIS, à midi, aux écuries de la rue du Canal, entre les rues de la Commune, près de la Commune [illegible]

Chevaux, mulets, charrettes, drays, buggies, voitures, etc.

La cour sera ouverte pour les entrées, à 9 heures, les jours de vente.

Conditions comptant. 14avril—1m

PAR E GUINAULT

Vente pour cause de maladie.

PAR E GUINAULT, encanteur—Bureau encoignure Passage de la Bourse et Bienville—LUNDI 3 mai [illegible]

[illegible]

Livres. Livres.

PAR E. GUINAULT, encanteur — Bureau encoignure Passage de la Bourse et Bienville—LUNDI [illegible]

[illegible]

Jolie propriété sur la rue Claiborne

PAR E. GUINAULT, encanteur, Bureau encoignure Passage de la Bourse et Bienville—SAMEDI, [illegible] à la Bourse d'Encan St Charles de l'Hôtel St-Charles, [illegible]

[illegible]

Vente de beaux Meubles pour cause de départ.

PAR E. GUINAULT, Encanteur—Bureau, [illegible]

[illegible]

Succession de Jeanne Guérin, veuve Rotin—No 26860

PAR E. GUINAULT, encanteur—Bureau encoignure Passage de la Bourse et Bienville—SAMEDI [illegible]

[illegible]

PAR PLACIDE J. SPEAR.

Divers

Pour cause de contestations et pour payer le partage.

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau No [illegible]

[illegible]

Deux Propriétés de grande valeur, formant l'encoignure des rues Dauphine et Quartier, [illegible]

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau [illegible]

[illegible]

Magasins sur la rue Canal, à long crédit.

PAR PLACIDE J. SPEAR [illegible]

[illegible]

VENTE PÉREMPTOIRE A LONGS TERMES.

30 lots de terre de choix et d'une grande valeur parfaitement situés dans le Premier District de cette ville, pour être vendus à l'encan sans limites, à des termes avantageux et à un long crédit, au gré des acheteurs.

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur. Bureau, [illegible] SAMEDI [illegible] à midi, il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse d'Encan St Charles, rue St Charles entre Commune et Gravier, [illegible]

[illegible]

MONTGOMERY BROS & CO

Beaux meubles de chambres à coucher, salon et salle à manger, au bois de rose, acajou et noyer, glaces françaises, porcelaine, verrerie, &c.—à l'encan.

PAR MONTGOMERY BROS & CO—R. M. Montgomery, encanteur—Il sera vendu, VENDREDI, [illegible] à 10 heures [illegible] au No [illegible] de la rue Bourbon, entre les rues Bienville et Douane—

[illegible]

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 29 avril

Chevaux et Mulets.

Grande vente de beaux chevaux de selle et de harnais, mulets, buggies, harnais, &c., à l'encan.

PAR MONTGOMERY BROS—R. M. Montgomery, encanteur.

Il sera vendu, SAMEDI, 1er MAI, à 10 heures et demie, aux écuries de [illegible]

Des beaux chevaux de selle et de harnais—par paires et seuls.

Beaux mulets d'habitations et de ville.

—EGALEMENT—

Jolis buggies couverts et découverts, harnais, selles, &c.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 13 déc—

Meubles. Meubles. Meubles.

PAR MONTGOMERY BROS. & CO., R. M. Montgomery, encanteur—Il sera vendu SAMEDI, 1er MAI, à 11 heures, à leur salle d'encan, au No 27 de la rue du Camp—

Un assortiment général de Meubles.

—TELS QUE—

Bois de lit en bois de rose, acajou et noyer, bureaux, armoires, lavabos, tête-à-tête en acajou et en noyer, sofas, chaises à ressorts, tables de centre à dessus de marbre, buffets à dessus de marbre, [illegible] gravures, tableaux, poêles, batterie de cuisine, etc., etc.

—EGALEMENT—

Une grande facture de lits cottage, chaises à dessus en canne, etc.

JULIUS LOEFFLER,

(Successeur de Chas. Loeffler,)

GAS FITTER.

AND DEALER IN

Gas Fixtures, Gas Pipes, Plumbing, &c., NO 126 CHARTRES STREET

Between St. Louis and Toulouse, New Orleans.

VENTES A L'ENCAN.

PAR LOUIS STERN & BROS.

VENTE PÉREMPTOIRE DE

600 caisses de Bottes, Souliers et Brodequins.

Reçus par les derniers steamers directement des manufacturiers et convenant au marché de la Nouvelle-Orléans.

PAR LOUIS STERN & BROS, M. Stern, encanteur.—Dans leurs salles d'encan No [illegible] de la rue Magasins et 25 de la rue Gravier, le vendredi 30 avril à 10 heures du matin, sans aucune limite ou réserve quelconque—

600 caisses de bottes, souliers et brodequins.

Assortiment qui convient aux commerces de la ville et à celui de la campagne.

—Egalement—

Un grand assortiment de chapeaux.

Ces articles sont tous de bonne qualité, et seront vendus en lots au gré des acheteurs.

Les acheteurs de la campagne consulteront leurs intérêts en assistant à cette vente.

Conditions à la vente. 28avril

PAR C. E. GIRARDEY & CO

Actions de Banques et de Chemins de Fer, à l'encan.

BONDS ET SCRIPS D'ASSURANCE

Succession de William Pilliman, décédé.

Cour de Paroisse, Paroisse d'Est Féliciana, No. 1.

ETAT DE LA LOUISIANE.

PAR C. E. GIRARDEY & Co—Nicholas J. Hee, Encanteurs—Bureau, No. 7 du Passage de la Bourse—SAMEDI, [illegible] à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs dans la rue Royale, entre les rues Canal et Douane, dans la ville de la Nlle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'Honorable [illegible] juge de la Cour de Paroisse de la Paroisse de Féliciana Est de la Louisiane, en date du [illegible], il sera vendu [illegible] actions, bonds, scrip [illegible]

[illegible]

Conditions de la vente—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. Les acquéreurs payeront les frais de transferts, timbres, &c.

Marsvril—30 [illegible]

SANS LIMITE

Une bonne et agréable résidence en briques à deux étages, avec attique—à l'encoignure des rues Ste Anne et Tremé.

PAR C. E. GIRARDEY & CO—Bureau No 17 Place de la Bourse—SAMEDI [illegible] à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, il sera vendu à l'enchère publique.

[illegible]

POUR CAUSE DE DÉMÉNAGEMENT,

Grandes bâtisses en briques et à étage, avec grande cour et écurie—à l'encan.

Conditions avantageuses et à longs termes.

PAR C. E. GIRARDEY & CO., Bureau, No 17 du Passage de la Bourse—SAMEDI, 1er mai 1869, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Royale, il sera vendu à l'enchère publique,

[illegible]

Maison en briques, basse, et à mansarde, dans la rue Quartier, entre les rues Remparts, et Bourgogne

PAR C. E. GIRARDEY & Co. Encanteurs—Bureau, No 17 du Passage de la Bourse—SAMEDI [illegible]

[illegible]

Huit maisons en briques et en bois—excellents emplacements de commerce et demeures, formant l'angle des rues Espagne et Victoire.

Vente pour opérer un règlement.

Longs termes et conditions avantageuses—Sans limite—

PAR C. E. GIRARDEY & CO—Bureau, No 17 du Passage de la Bourse—SAMEDI, [illegible] à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, il sera vendu, à l'enchère publique, les propriétés suivantes:

SIX TERRAINS situés dans l'îlet compris entre les rues Espagne, Victoire, Frenchmen et Moreau, [illegible]

[illegible]

Agréable Maison cottage, en bois, dans la rue de l'Esplanade, près le coin de la rue des Remparts,

Et un TERRAIN pour bâtir, dans la rue St. Bernard.

PAR C. E. GIRARDEY & Co., Encanteurs—Bureau, No 17 du Passage de la Bourse—SAMEDI, 1er mai 1869, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs dans la rue Royale il sera vendu, aux enchères publiques les propriétés suivantes:

Un terrain situé dans l'îlet compris entre les rues Esplanade, Remparts, Bourgogne et Kerlerec, [illegible]

[illegible]

Les actes de vente, y compris les timbres du Revenu Intérieur des Etats Unis, pardevant W. J. Castell, notaire public, aux frais des acquéreurs. 29 avril—td